



COMMUNE DE
SIGNY-AVENEX

PRÉAVIS MUNICIPAL
N° 09 / 2022
AU CONSEIL GENERAL

Concernant

La sécurisation de la traversée du village de Signy-Avenex

Législature 2021-2026

DÉLÉGUÉ MUNICIPAL: M. Bruno DARD, Municipal

Signy-Avenex, le 21 octobre 2022

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers de Signy-Avenex,

Introduction

Pour faire suite à une pétition déposée en 2019 concernant la vitesse limite dans le village, la municipalité a pris l'initiative de commander une étude sur la sécurisation du village à un bureau d'ingénieurs spécialisé.

Elle a par la suite organisé deux séances publiques en présence des ingénieurs pour présenter les conclusions et options d'améliorations possibles en respect des lois et normes cantonales.

Audit et options

Même si l'étude a démontré que la situation historique et actuelle du village ne présentait pas de risques d'accidents, des pistes d'améliorations pour contrôler le trafic routier en transit restaient envisageables.

Nous pouvons lister de façon non-exhaustive, protéger les trottoirs avec des potelets plus élevés, ralentir la vitesse aux entrées du village par aménagement routier sur Signy et Avenex (rétrécissements), rehausser et relocaliser les arrêts de bus, utiliser un éclairage plus efficient (préavis 01/2022), délimiter des aides à la traversée visibles.

Nous vous proposons ainsi d'inscrire les éléments dans ce préavis afin de pouvoir poursuivre les études et investissements nécessaire à ces aménagements destinés à sécuriser les habitants de Signy.

Étapes

Nous vous proposons de travailler en deux étapes.

- a. Un premier préavis couvrant les Études et plans à faire réaliser par un bureau d'ingénieur en génie civil pour dépôt le dossier au niveau cantonal et les premières réalisations (non techniques), dont l'aménagement de l'entrée d'Avenex et la pose de potelets de sécurité sur la rue des fontaines et le chemin des combes
- b. Un second Préavis sur les travaux d'ampleur sur la rue des fontaines tels que les arrêts de bus aux normes L-Hand, resserrement de l'entrée du village côté Lausanne, resserrement des arrêts de bus et aide à la traversée côté Glassey.

Montant de l'investissement estimé

Phase 1:

<i>Étape</i>	Montant en CHF
Étude Christe & Gigax décembre 2021	10'770.-
Devis Signal remplacement bornes	16'000.-
Travaux route sécurisation Avenex	15'000.-
Étude Génie Civil arrêts de bus	29'000.-
Divers et imprévus (~5%)	3'230.-
Montant total du Préavis (phase 1)	74'000.-

Phase 2:

La phase 2 concernant les travaux des arrêts de Bus et d'aménagements des accès au village fera l'objet d'un nouveau préavis.

Financement

Le montant de cet investissement sera entièrement financé par la trésorerie courante et sera amorti sur 10 ans. L'investissement n'engendre aucune augmentation des frais de fonctionnement de la commune.

Conclusion

La municipalité ayant pris en considération les demandes des habitants et ayant partagé les études et leurs

conclusions avec la population signéranne, ce préavis permet d'entrer dans la phase de réalisation des études et travaux pour contrôler au mieux le trafic routier sur Signy et Avenex.

Décision

En conclusion, nous prions le Conseil Général de Signy-Avenex de bien vouloir, au vu de ce qui précède, de bien vouloir,

Vu : le préavis municipal 0/2022,

Où : le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

Attendu : que le présent objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide : d'accepter l'investissement de CHF 74'000 pour la sécurisation de la traverse du village

Ainsi délibéré et accepté par la Municipalité le 21 octobre 2022 pour être soumis à l'approbation du Conseil Général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

Yves DALEBROUX



La Secrétaire

Marianne BARDEL